

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

(Annexe au règlement d'application du 7 février 2000
de la loi sur la statistique cantonale)

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Enquête statistique auprès des municipales et municipaux démissionnaires
Objet de l'enquête	Classe d'âges, sexe, profession et situation professionnelle, commune, fonction exercée, sources de satisfaction et d'insatisfaction dans la fonction, raisons ayant motivé la démission
Type et méthode de l'enquête	Enquête directe exhaustive par questionnaire en ligne
Responsable du traitement	StatVD
Milieux interrogés	Municipales et municipaux ayant démissionné au cours de la législature 2021-2026
Renseignement	Facultatif
Date de l'enquête	Printemps-été 2025
Périodicité	Unique
Milieu participant à l'enquête	Union des communes vaudoises (UCV), Association des communes vaudoises (AdCV)
Dispositions particulières	Afin de permettre d'envoyer le questionnaire à l'adresse actuelle des personnes enquêtées, la Direction générale de la fiscalité (DGF) transmet à StatVD un extrait du registre cantonal des personnes (RCPers) contenant les noms, prénoms, date de naissance, sexe et adresse postale ainsi qu'une mise à jour à une date la plus proche possible de l'envoi de l'enquête. Ces extraits seront détruits dès la fin de l'enquête.
Coût de l'enquête pour le canton	30 jours équivalents plein temps
But de l'enquête	Connaître les motifs des démissions des municipales et municipaux afin de pouvoir mettre en place des mesures permettant de diminuer le taux de rotation des municipales et municipaux.

